

DOSSIER DE PRESSE

A Paris, le 11 février 2026

Territoires à Agricultures Positives (TAP) – Grand Est

« Pour des coopérations novatrices au service des territoires et des citoyens »

Le programme - Territoires à Agricultures Positives

Le programme « Territoires à Agricultures Positives » (TAP), imaginé par la Fondation Avril et déployé successivement tous les deux ans dans différents territoires, vise à accompagner les transitions agricoles et alimentaires en renforçant la structuration et la dynamique de projets collectifs agricoles et territoriaux.

En soutenant financièrement l'animation, l'ingénierie de coopération et la montée en compétences des collectifs, le programme permet aux acteurs locaux, agriculteurs, filières, collectivités, de consolider leur capacité d'action et de porter des projets collectifs plus robustes.

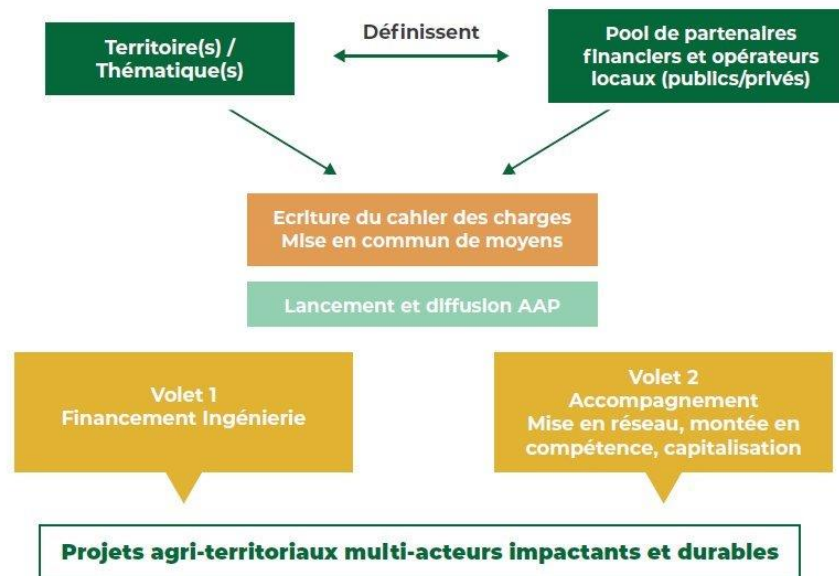
Son ambition est double : redonner aux agriculteurs une place centrale dans le développement durable des territoires, et assurer la pérennité des projets en renforçant les compétences, les méthodes et les coopérations nécessaires pour inscrire ces démarches dans la durée.

Retour sur les précédentes éditions

En 2019, la Fondation Avril a lancé la première édition du programme « Territoires à Agricultures Positives - Massif central », en partenariat avec le Commissariat du Massif central. Cette édition était centrée sur la valorisation de la ressource herbagère et l'adaptation des systèmes herbagers face au changement climatique. Neuf projets ont été sélectionnés pour soutenir la transition agricole et la création de valeur durable, en s'appuyant sur des collectifs multi-acteurs locaux. Cette première édition a permis de promouvoir des coopérations territoriales autour d'une agriculture durable, reposant sur la mise en réseau, la montée en compétences et le partage d'expériences.

En 2021, la deuxième édition « Territoires à Agricultures Positives - Vers des filières locales respectueuses de la ressource en eau et de la biodiversité dans le bassin Adour-Garonne », a permis d'accompagner dix-huit projets pendant deux ans, conjointement avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine. Le programme a renforcé les compétences des porteurs, favorisé la mise en réseau des collectifs et capitalisé les expériences autour de quatre thématiques clés : création de valeur partagée, structuration de filières locales, dynamiques territoriales, gestion durable de l'eau.

La construction d'un programme Territoires à Agricultures Positives



Une nouvelle édition du programme dans la Région Grand Est

Territoires à Agricultures Positives - Grand Est : « Pour des coopérations novatrices au service des territoires et des citoyens »

La Fondation Avril et la Région Grand Est ont lancé la troisième édition du programme TAP. Ce nouveau programme s'inscrit particulièrement dans les priorités régionales, en particulier le Plan Ambition Éleveurs et le développement de filières de protéines végétales et nouvelles ressources.

Objectifs de l'appel à projets

- Développer les liens entre acteurs locaux autour de projets agricoles collectifs.
- Soutenir l'ingénierie de projets et la coopération territoriale.
- Inscrire les changements de pratiques dans un modèle économique viable.
- Favoriser l'émergence de solutions concrètes, opérationnelles et pérennes.

Thématiques prioritaires

Filières de protéines végétales et nouvelles ressources

- Valorisation locale pour l'alimentation humaine ou animale.
- Diversification des rations, partenariats producteurs-transformateurs, introduction de légumineuses locales.
- Partage équitable de la valeur entre partenaires.

Transition écologique et multi performante des exploitations

- Accompagnement de l'élevage et de la polyculture-élevage via des projets collectifs.
- Priorités : logistique et organisation du travail, qualité de la production, échanges plaine-montagne, filières minoritaires, gestion de l'eau, alternatives aux intrants de synthèse.
- Développement du lien entre éleveurs et société civile, expérimentation de nouvelles coopérations et solutions innovantes.

Les projets particulièrement novateurs en termes d'organisation ou d'objectifs ont également été étudiés, même hors des thématiques prioritaires.

La structuration du programme Territoires à Agricultures Positives Grand Est

TAP Grand Est propose un dispositif en deux volets, pensé pour accompagner les collectifs à chaque étape : renforcer leur capacité d'action, consolider leur stratégie et les soutenir jusqu'à la mise en œuvre de leurs projets sur le territoire.

Volet 1 : un soutien financier dédié à l'ingénierie de projet et à l'animation.

Ce premier volet finance de manière directe les moyens humains nécessaires à la coordination du collectif, à l'animation territoriale, et au pilotage opérationnel du projet. Il offre aux collectifs les ressources pour structurer leur gouvernance, organiser la coopération entre partenaires, travailler sur le modèle économique et assurer la cohérence de la démarche à l'échelle du territoire.

Volet 2 : un accompagnement renforcé sur 24 mois minimum

En complément, le second volet propose un accompagnement individualisé destiné à répondre aux besoins spécifiques de chaque projet, à consolider sa structuration et à éclairer ses choix stratégiques. Il s'appuie aussi sur un accompagnement collectif, offrant aux porteurs un cadre d'échange et de mise en perspective pour confronter leurs approches, partager les enjeux rencontrés et bénéficier de regards extérieurs. Ce volet peut mobiliser des experts en fonction des problématiques identifiées et favorise la mise en réseau des collectifs afin de stimuler l'apprentissage entre pairs. Des séquences de formations courtes et ciblées, complètent ce parcours pour adapter l'accompagnement aux réalités de terrain. Enfin, un travail de capitalisation est mené tout au long du parcours, afin de formaliser les enseignements.

L'ensemble vise à outiller les porteurs de projet, soutenir l'apprentissage mutuel et consolider les dynamiques territoriales, tout en garantissant la pleine autonomie des décisions prises par les collectifs.

L'accompagnement par des cabinets de conseil

Pour garantir un accompagnement adapté aux besoins individuels et collectifs, la Fondation Avril et la Région Grand Est pilotent un consortium de cabinets aux expertises complémentaires, mobilisé pour intervenir en appui méthodologique et technique. Sous leur coordination, ces cabinets contribuent à la mise en œuvre du programme.

Le consortium réunit :

- **Vertigo Lab** : bureau d'études spécialisé dans la transition écologique, chargé de coordonner le programme, d'accompagner sur la mesure d'impact et la formalisation de chemins d'impact.
- **Transitions** : agence de conseil en transition sociale et écologique, responsable de la capitalisation.
- **Agrosolutions** : cabinet de conseil du Grand Est, en charge de la formation au vote citoyen et en charge de la communication du TAP Grand Est.

Ce pilotage renforcé permet d'assurer une intervention cohérente, un accompagnement rigoureux et un suivi de proximité, au service de la montée en puissance et de la pérennité des projets accompagnés.

Encadré : Pour aller plus loin : les composantes clés de l'accompagnement

Un appui individuel dédié à chaque projet

Chaque lauréat bénéficie d'un accompagnement personnalisé incluant un diagnostic initial, la définition d'indicateurs et la co-construction d'un chemin d'impact. Un suivi régulier est assuré tout au long du programme, avec la mobilisation d'expertises complémentaires lorsque nécessaire.

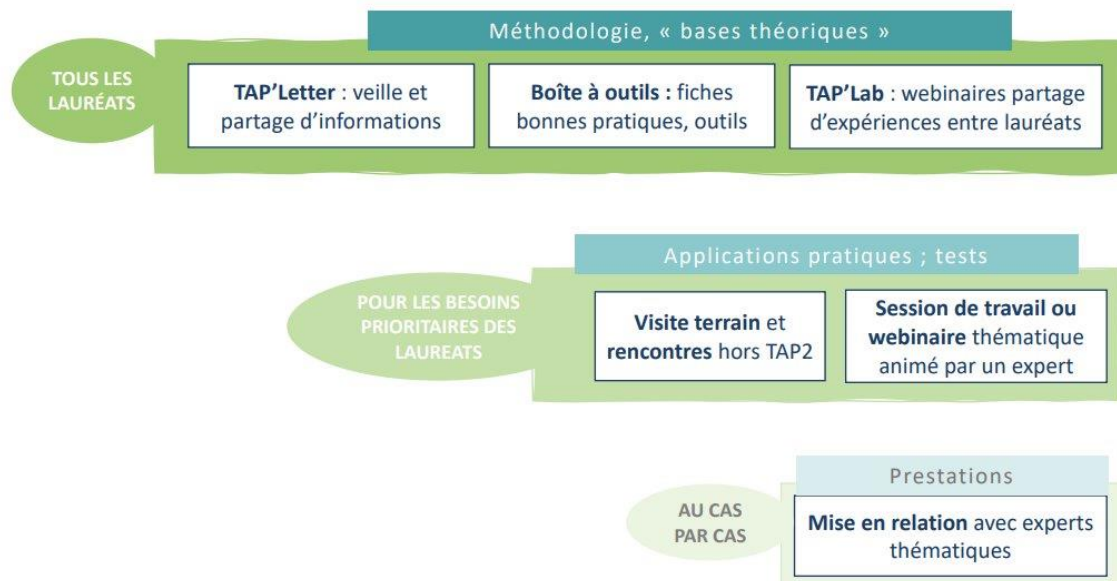
Une dynamique collective structurante

Trois journées d'échanges et des webinaires thématiques permettent de partager les expériences, d'aborder des sujets transversaux (gouvernance, communication, financement...) et de renforcer l'apprentissage entre pairs. Les collectifs ont également accès à des ressources dédiées tout au long du programme (newsletters, fiches bonnes pratiques, etc.). Cette démarche est co-construite avec les projets lauréats pour répondre au mieux aux besoins identifiés.

Une formation au Vote Citoyen, une nouveauté pour le programme TAP

Nouveauté de cette édition, les porteurs de projets bénéficient d'une formation dédiée au vote citoyen, conçue pour les accompagner dans la préparation de leur participation à la consultation citoyenne organisée sur la plateforme *Ma Région Demain*. Cette formation les aide à valoriser leur projet auprès du grand public, notamment à travers la réalisation d'une vidéo de présentation. À l'issue du vote citoyen, les trois projets ayant recueilli le plus de voix recevront une enveloppe complémentaire de 3 000 euros destinée à soutenir leur développement.

La construction de l'accompagnement d'un programme Territoires à Agricultures Positives



Les 5 projets lauréats de la première phase de l'appel à projet

Réuni en septembre dernier, le jury de la première phase de l'appel à projets a examiné l'ensemble des candidatures. Sur la base de ses recommandations, la Fondation Avril et la Région Grand Est ont retenu cinq projets territoriaux structurants, portés par des collectifs.

Projet 1 : Élevage Nord Alsace

Objectif : Consolider les activités d'élevage en Alsace du Nord et maintenir un outil d'abattage fonctionnel dans le temps.

Chef de file : Association des Usagers de l'Abattoir de Haguenau (67).

Porté par l'Association des usagers de l'abattoir de Haguenau, en lien avec la Chambre d'agriculture d'Alsace, le projet vise à recruter un chargé de mission afin de mener une enquête prospective sur les besoins de la région et la nécessité de maintenir un outil d'abattage fonctionnel par une augmentation des volumes.

Projet 2 : Territoire Agri Adapt'Climat

Objectifs : Développer l'adaptation au changement climatique de l'agriculture du Pays du Saintois.

Chef de file : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle (54).

Porté par la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, en lien avec le Pays Terres de Lorraine, la ferme-école ALPA d'Haroué, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et la

Communauté de Communes du Pays du Saintois, ce projet ambitionne d'accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en proposant des événements à l'échelle territoriale du sud-ouest meurthe-et-mosellan, à destination des exploitants agricoles : colloques, ateliers d'accompagnement, etc.

Projet 3 : Vers des Appellations d'origine protégée (AOP) durables en Brie

Objectifs : Bâtir des scénarios d'avenir partagés pour penser l'évolution de la filière AOP Brie sur les dix prochaines années.

Chef de file : Union interprofessionnelle de défense, de gestion et de contrôle du Brie de Meaux et du Brie de Melun.

Porté par la Chambre d'agriculture de la Marne, en collaboration avec l'Union interprofessionnelle du Brie de Meaux et du Brie de Melun, ce projet vise à renforcer la filière Brie de Meaux et de Melun en s'appuyant sur une approche systémique intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Il ambitionne d'évaluer, structurer et accompagner la durabilité territoriale de l'AOP afin d'en garantir la pérennité, l'attractivité et la capacité à répondre aux enjeux agricoles, économiques et sociétaux actuels.

Projet 4 : Transitions Polyculture-Élevage

Objectifs : Intégrer les filières d'élevage dans la dynamique de transition agroécologique en construisant une approche cohérente et systémique fondée sur des indicateurs partagés entre cultures et élevage

Chef de file : EMC2 (55)

Porté par la coopérative EMC2, en lien avec NEALIA et NORIAP, ce projet a pour ambition d'étendre le programme « Transitions » porté par Vivescia à la polyculture-élevage, et donc de déployer pleinement la transition agroécologique dans les filières d'élevage.

Projet 5 : C'Mon Pote Agri

Objectifs : Créer du lien entre agriculteurs et consommateurs via le déploiement et l'animation du réseau d'agriculteurs et de cantines « Qui me régale de légumineuses »

Chef de file : CUMA Terres, Vers & Cie

C'Mon Pote Agri vise à renforcer la confiance et à créer du lien entre agriculteurs et consommateurs. CMPA ambitionne le déploiement et l'animation du réseau d'agriculteurs et de cantines « Qui me régale de légumineuses » au travers notamment d'une plateforme digitale.

Lancement d'une seconde phase de l'appel à projets sur le Grand Est

Dans la continuité de cette première sélection, la Fondation Avril et la Région Grand Est ouvrent une seconde phase de l'appel à projets, visant à retenir cinq à sept initiatives supplémentaires. Les conditions de candidature demeurent identiques : les projets devront être locaux, multi-acteurs, innovants, et s'inscrire dans les thématiques régionales prioritaires présentées dans ce dossier, ou se distinguer par un caractère particulièrement novateur. Une attention particulière sera portée aux démarches véritablement collaboratives, reposant sur une gouvernance renouvelée ou construites autour d'une nouvelle dynamique de coopération. Les initiatives associant des partenaires issus de secteurs variés, au-delà du seul champ agricole, seront également encouragées.

Chaque projet retenu pourra bénéficier d'un financement pouvant atteindre 60 000 €, dédié à la coordination, à la structuration du collectif et l'ingénierie de projet. Les lauréats rejoindront la cohorte existante et profiteront d'un accompagnement identique à celui proposé lors de la première phase.

La plateforme de candidature sera ouverte jusqu'au 30 mai 2026.

Lien vers la plateforme : <https://1088660925.wiin.io/fr/applications/appel-a-projets-territoires-a-agricultures-positives-duplicate-3a2141>

Le jury se réunira en juin, l'annonce des nouveaux lauréats interviendra en septembre, et l'accompagnement débutera en octobre 2026.

Contacts presse

Fondation Avril : Alexia Fouquet – alexia.fouquet@fondationavril.org – 06 79 46 15 29

Région Grand Est : Yannick Kusy – yannick.kusy@grandest.fr - 07 88 20 85 88